

Sénécal, mais je ne puis le dire d'une manière positive. *A part de ce que Eames a dit et fait, il ne s'est absolument rien passé dans cette foule, ni parmi les employés de M. Sénécal, qui put donner aucune crainte quelconque à qui que ce fut. Il n'y a eu aucun cri, aucune menace, par gestes ni par paroles et il n'y a eu rien qui ait troublé ou pu troubler la tranquillité publique. Ce que j'ai rapporté est arrivé entre la station et la bâtisse d'engins du chemin de fer de Lévis et Kennébec. Je me suis trouvé là avec le sergent Roy, à la demande de M. Sénécal, qui me dit que notre présence aurait pour effet d'empêcher du trouble s'il y en avait.*

Et le déposant a signé.

(Signé)

EDOUARD CHABOT,
Sergent, P. P. Q.

Edward Boland, de Saint-David, étant assermenté, dit :

Lundi dernier, le douze de février courant, j'étais gardien de deux locomotives qui avaient été saisies par saisie revendication. J'avais ainsi été placé comme gardien par Eames, témoin entendu dans cette cause, avec instruction de ne laisser personne les déplacer.

A ou vers deux heures de l'après-midi, ce jour-là, je vis M. Sénécal ; il y avait alors trente ou quarante ouvriers aux environs des bâtisses et il y avait aussi une foule de deux cents à deux cent cinquante personnes, composée en partie de ses ouvriers et en partie de gens venus de Lévis.